



Compte-rendu du Comité de Pilotage

sur les Rythmes Educatifs à Breteil

Réunion du 4 octobre 2017 20H – 22H

Salle du conseil municipal

Présents : Céline CLAVIER (adjointe à l'éducation et l'enfance), Karine MENDES (coordinatrice enfance-jeunesse), Audrey GUITTON (directrice de l'école Notre Dame), David MOISAN (directeur des accueils périscolaires), Marie-Laure ROUAULT (ATSEM à l'école maternelle Les Trois Rivières), Cécile FONTAINE (APE), Marine BARS-COTONNEC (APE), Alain COIRRE (DDEN de l'école élémentaire), Stéphane CASSAGNOU (directeur de l'ALSH Les Francas), Alexandra MARQUEZ (directrice de la maternelle Les Trois Rivières), Christine FAUCHOUX (directrice de l'école élémentaire Les Trois Rivières)

Excusés : Joseph LE LEZ (maire de Breteil), Danielle MARSÀ (IEN), Anne LEBORGNE BRIAND (directrice de Les Francas d'Ille-et-Vilaine), Adeline MARUENDA (conseillère municipale membre de la commission éducation)

1. Perspectives rentrée 2018/2019

Le décret du 27 juin 2017 ouvre la possibilité pour les communes qui le souhaitent de modifier les rythmes scolaires et autorise le retour à une semaine de 4 jours scolaires. La mairie a reçu dans ce sens un courrier de l'Inspection Académique le 19 septembre 2017. Les communes doivent se manifester par courrier avant le 6 novembre 2017 pour une réflexion partenariale pour une éventuelle demande de modification horaire pour la rentrée 2017-2018.

Les directrices des écoles nous signalent ne pas avoir reçues d'information supplémentaire concernant les rythmes scolaires, la directrice de l'école maternelle nous informe qu'elle a réuni le jeudi 6 octobre 2017 avec sa supérieure hiérarchique, il est probable que ce sujet, sensible pour tous, soit abordé.

Au national, nous n'avons à ce jour aucune certitude sur la pérennité du Fonds de soutien aux activités périscolaires (50 + 40 = 90€ par an et par élève pour Breteil) alloué aux communes avec PEDT, ce qui représente 37 260 € de recette pour la mairie. Face à ces incertitudes et au vu de l'actualité (évaluation du PEDT qui arrivera à terme en août 2018), il convient de s'interroger sur l'organisation du temps de l'enfant à Breteil à la prochaine rentrée (2018/2019).

Le temps normal en vigueur au national est toujours, à ce jour, la semaine scolaire à 4,5 jours soit 9 demi-journées. Les changements se font sous forme dérogatoire et à ce jour il reste de nombreuses incertitudes.

Par ailleurs, un retour à la semaine à 4 jours impactera à la hausse l'embauche d'animateurs sur les autres temps périscolaires (garderie et cantine), car le taux d'encadrement obligatoire au national n'est plus le même (on perdrait l'assouplissement qui avait été créé pour les nouveaux rythmes scolaires en 2014).

Plus de 40% de communes au national ont demandé une dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours scolaires dès septembre 2017, certaines uniquement pour des raisons économiques, sans prendre en compte l'intérêt de l'enfant.

Dossier suivi par Karine MENDES, coordinatrice Enfance Jeunesse animation@breteil.fr
Céline CLAVIER, adjointe à l'éducation



Il est nécessaire de se demander ce qui est profitable à l'enfant en termes de rythme et d'apprentissage et de choisir ce qui est bon pour lui. C'est un choix - politique - à faire collectivement et il ne serait pas souhaitable de changer d'organisation pour de simples raisons comptables.

Tous les acteurs du COPIL doivent se mobiliser sur cette interrogation et travailler à son bon questionnement.

Il faut souligner le travail important de partenariat et d'investissement qui a déjà été réalisé dans ce projet bréteilais, sur les ateliers périscolaires (matériel, formation des encadrants, pédagogie, investissement financier...).

L'évaluation du Projet Educatif De Territoire (PEDT) a donc une importance primordiale et doit permettre de se positionner pour la rentrée prochaine. Cette évaluation doit se faire en partenariat avec tous les acteurs (familles, professionnels, enfants, agents, élu-e-s).

2. L'évaluation du PEDT

1. Calendrier

Notre PEDT a été signé en 2015 pour 3 années, il arrive à **échéance en août 2018**.

Rappel du calendrier prévisionnel:

- Avant le 30 septembre 2017 : La grille d'évaluation du PEDT réalisée lors du dernier comité de pilotage de juin a été envoyée à l'Inspection Académique.
- Réunion du 4 octobre 2017 : Mise en place de critères et d'outils d'évaluation.
- D'octobre à décembre 2017: Evaluation à l'aide des outils.
- **Fin novembre/ début décembre 2017**: Réunion du COPIL pour faire un bilan et entamer la réécriture du PEDT. Un « doodle » va être proposé rapidement.
- Fin février 2018: 1ère version envoyée à l'Inspection Académique (IA)
- Mars 2018: réunion de COPIL pour affiner le projet.
- Mai 2018 : La version finale à envoyer à l'IA.

2. Méthodologie:

La réunion de ce jour avait pour objectif de construire les modalités d'évaluation du PEDT et de questionner sur la **pérennisation des rythmes actuels**. Un travail en 2 groupes, animés par la coordinatrice et l'adjointe a eu lieu sur 30 mn.

- Un groupe a travaillé sur les objectifs du PEDT et l'autre sur les moyens: trouver des critères sous forme de questions aux familles, aux enfants, aux enseignants, aux animateurs, aux ATSEM, aux AVS.
- Réflexion commune sur les outils: **enquête, forum, délégués de classes, questionnaires**, post-it dans le hall de l'école avec 2 ou 3 questions...

Groupe 1 (adjointe, directrice école élémentaire, DDEN, directeur ALSH Les Francas, une parent d'élève) : Evaluation des objectifs

Respecter le rythme de l'enfant

- Les enfants se montrent-ils fatigués en fin de journée ?
- Y a-t-il beaucoup d'absences (notamment le mercredi en maternelle) ?
- Des temps de repos sont-ils proposés aux enfants lorsqu'ils en ont besoin ?
- Les temps d'activités sont-ils adaptés ?
- Les enfants sont-ils concentrés jusqu'au bout, se démotivent-ils en fin d'activité ?
- Questionner les apprentissages scolaires : ce rythme permet-il des apprentissages plus cohérents ? Les apprentissages sont-ils favorisés ?
- Qu'est ce qui fatigue l'enfant ?
- Ce rythme déstructure-t-il la famille dans son organisation ?
- Le découpage du temps de notre société est-il favorable au rythme familial ?
- Les activités (scolaires) sont-elles les mêmes le matin et l'après-midi ?
- Comment est utilisé le mercredi ?
- Le choix actuel est-il respectueux de l'enfant ?
- Comment interroger les plus jeunes ? « Quand est ce que je me sens plus fatigué ? »

Développer l'autonomie

- Faut-il faire choisir directement les enfants (directement lors des TAP) ?
- De quelle autonomie parlons-nous ? Spatio-temporelle (c'est celle que les enfants vont développer lors de ces TAP).
- Quelle(s) autre(s) type(s) d'autonomie(s) développer lors des ateliers ? Et lors des activités libres ?
- Les enfants peuvent eux-mêmes proposer des idées ? des « discussions » ? ou des ateliers ?
- Comment davantage « poser le cadre » et bien l'expliquer aux enfants pour qu'ils participent pleinement à l'atelier (citoyen, vivre ensemble..) ?

Importance de les guider, de les aider et de leur faire comprendre, avec un cadre précis et bien expliqué pour qu'ils « se lancent » complètement ensuite, en toute sérénité...

Encourager le vivre ensemble

- Quelle cohérence existe-t-il entre les temps scolaires, périscolaire et extra scolaire ?
- Y a-t-il une mixité des tranches d'âge ?
- Comment mélanger d'avantage ?
- Comment souhaitez-vous améliorer les TAP ?

Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir

- Les enfants sont-ils force de proposition ?
- Est-ce que les parents pensent que les enfants prennent du plaisir au TAP ? À court terme ? À moyen terme ?

- Qui encadre les TAP ? Comment est ce fait ? Quels sont les moyens engagés ? Est-ce que cela a une influence sur la qualité de ceux-ci ?
- Le taux d'encadrement est-il en lien avec le fait de favoriser la découverte, l'initiation et le plaisir aux TAP ?

Groupe 2 (la coordinatrice, le responsable TAP, une parent d'élève, les directrices de la maternelle publique et de l'école privée, une ATSEM) : Evaluation des moyens

La communication au sein de la communauté éducative (parents/enseignants, parents/animateurs, enseignants/animateurs...)

- Les outils de communication vers les familles sont-ils suffisants ?
- Quels sont-ils ?
- À quelle fréquence les parents ont des informations ?
- Les outils de communication entre enseignants et animateurs sont-ils suffisants ?
- Quels sont-ils ?
- Quels moyens les parents ont pour interpeller les animateurs ?
- Les finalités des TAP sont-elles claires pour tout le monde ?

Les moyens matériels et financiers

- Les locaux sont-ils adaptés pour les TAP ?
- L'éloignement des différents locaux est-il contraignant pour les TAP ?
- Les familles doivent-elles participer financièrement aux TAP ?
- Si oui, à quelle hauteur ?

Les horaires et l'organisation de la journée de l'enfant

- Le temps des ateliers périscolaires est-il adapté, suffisant ?
- Le temps de vie en collectivité est-il adapté pour les enfants ?
- La différence d'horaire maternelle/élémentaire est-elle contraignante ?
- La différence d'horaire maternelle/élémentaire est-elle pertinente ?
- Les horaires scolaires, péri et extra scolaires répondent-ils aux contraintes de la famille ?

Les temps de transitions

- Les temps de transitions permettent-ils aux adultes de se transmettre des informations ?
- Les enfants distinguent-ils bien les différents temps de la journée (temps scolaire, TAP...) ?
- Les transitions sont-elles fluides ?
- Les règles de vie sont-elles communes et appliquées de la même façon sur les différents temps ?



Les projets communs et la complémentarité des intervenants éducatifs

- Quels projets ont été mis en place en commun entre l'école et l'ALSH, entre les TAP et l'école, entre les TAP et l'ALSH ?
- Les projets communs assurent-ils l'implication des enfants ?

Le contenu des ateliers périscolaires

- Quelles attentes avons-nous des TAP (parents, enseignants, animateurs, enfants) ?
- Les enfants doivent-ils forcément faire un atelier ?
- Les enfants doivent-ils choisir leurs ateliers ?
- Les enfants ont-ils le droit de ne rien faire ?
- Les enfants doivent-ils avoir le choix de ne rien faire ?
- Les enfants ont-ils toujours leur 1^{er} choix d'atelier ?
- Comment les enfants s'inscrivent en atelier ?

Les outils d'évaluation (réalisé avec l'ensemble des personnes présentes)

Pour les familles

La proposition du COPIL est d'organiser un forum un samedi matin pour discuter avec les familles breteillaises, présenter le bilan du PEDT actuel et faire remplir un questionnaire adressé aux familles sur les TAP, l'organisation, la semaine scolaire, périscolaire et extrascolaire, etc.

Débat sur le contenu du questionnaire : Anonyme ? Pas trop d'items par questions, faire simple pour faciliter le dépouillement, différentes questions pour différentes cibles, des questions selon la catégorie professionnelle. Ne pas dire PEDT, plutôt « les rythmes de l'enfants », les « rythmes scolaires », « l'évaluation de ce qui a été fait » et ne pas se cantonner à « 4 jours ou 4 jours et demi ».

Pour les professionnels

Un questionnaire par équipe (un pour les enseignants de l'école privée, un pour les ATSEM de la maternelle Les Trois Rivières, un pour les animateurs TAP, un pour l'équipe de l'ALSH...). Chaque équipe se réunira pour répondre collectivement à ce questionnaire.

Comment interroger les intervenants extérieurs ?

Pour les enfants

Il paraît trop juste vu les échéances de mettre en place des délégués de classes. Toutefois, l'idée est conservée et à mettre en place ultérieurement. Une information et les élections pourraient être faites en classe, puis des débats animés sur les TAP.

- Présenter un « semainier avec couleurs » aux enfants (avec le dimanche également) en leur demandant de se positionner sur les moments où ils se sentent le plus fatigués. Un semainier par enfant. Cela pourrait se faire en classe ou sur les TAP.
- Par groupe classe, pendant les TAP (de préférence pendant les activités libres) interroger les enfants sur les différents points, sous forme de débat.



Décisions :

- Questionnaire à préparer par la coordinatrice enfance jeunesse, avec l'aide de l'ensemble du COPIL.
- Prévoir une réunion publique sur les rythmes scolaires le samedi 18 novembre 2017 de 10H à 12H à la salle polyvalente (si dispo).
- Définir une prochaine réunion du COPIL en décembre – proposer plusieurs date en « framadate ».